

Premières Tribulations du Nouveau Peuple

Affaire David Allard



***“Il faut que sévisse Dioclétien,
pour que Constantin ne soit plus très loin !”***

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Envoyé par mail à la Presse*

le 15/01/2015

Communiqué de Presse du Nouveau Peuple

Demain après-midi, vendredi 16 janvier 2015, entre 14h00 et 18h00, paraîtra en comparution immédiate au Tribunal de Grande Instance de Lyon, rue Servient, un de nos camarades, David Allard, pour “Apologie d’Acte de Terrorisme”.

Traduction : si vous êtes contre le Colonialisme, l’Impérialisme, le Militarisme Occidental... vous êtes un TERRORISTE ! et méritez sans ménagement les geôles de la “République” !

À bas la Barbarie Intégrale Dominante !

Vive la Vraie Liberté ! et sa chère compagne Égalité...

Colons et Tueurs d'Occident : Hors du Tiers-Monde ! [avec lien]

Cap sur le Comm-Anar ! [avec lien]

* Cf. listing (94 envois, du Figaro à l’Huma en passant par Rivarol et La Croix).

Communiqué de Presse du Nouveau Peuple

Notre Camarade...

DAVID ALLARD

... est placé en détention provisoire à la prison de Lyon-Corbas depuis le 16 janvier 2015. Il comparâtra au Tribunal de Grande Instance de Lyon, rue Servient, le 10 février prochain à partir de 14h00. Il encourt 7 ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende.

Motif : « Apologie d'acte de terrorisme » !

En substance, il a le tort de penser et de dire :

- Les crapules de Charlie-Hebdo ont été punies. Ce groupuscule ne va pas me manquer.
 - Ma compassion va à la multitude croissante de victimes innocentes que **l'Occident décadent** produit sur la planète entière depuis 6 générations.
 - Oui, c'est bien « notre » Occident despotique-impérialiste-colonialiste-raciste, et lui seul, qui est « terroriste ». Cet adorateur de **Mammon** (Argent) et **Pharaon** (Armement) est même le terroriste le plus atroce de tous les temps.
-

Si vous craignez par-dessus tout un "Patriot Act" à l'européenne, et si le mot "Liberté" résonne quelque peu en vous, alors :

Soutenez David Allard !

*« Qui a jamais vu que, dans un combat libre et à ciel ouvert, la vérité fut vaincue ? »
(John Milton – 1644)*

OBJET DU « DÉLIT »

Honneur à nos Frères musulmans : **Saïd Kouachi, Chérif Kouachi,** **et Amedy Coulibaly !** **Vrais Héros Républicains !**

Avertissement :

Comme il est mentionné dans notre encart d'« Avertissement » :

Nous vous rappelons que nous vivons en pays occupé :

“Les murs ont des oreilles...”

Nous savons très bien qu'en publiant ce genre de pensée, ou même simplement en les lisant ! on risque fort de finir derrière les barreaux d'une prison Bouygues.

Ceci devrait suffire à nous éclairer sur la nature de l'odieux régime que nous subissons... et son inénarrable « liberté d'expression » !...

Insistons encore : que tous ceux qui lisent ces lignes prennent bien conscience et soient bien convaincus que le seul fait d'exprimer une pensée digne de ce nom – donc une pensée réellement dissidente ! – est passible du Code Pénal, comme nous en avons nous-mêmes fait l'expérience en 2001 (voir ici le dossier « A voté ! » p. 23-27). Si à l'époque, et jusqu'à présent, nous n'avons pas été mis en prison, c'est simplement parce que le Système préfère nous « Tuer par le Silence » tant que c'est possible, plutôt que de nous faire de la publicité...

Venons-en à nos moutons...

Bête comme Chou !

Comment se fait-il que “notre” Occident si Démocratique, si Humanitaire, si Libertaire-Égalitaire-Fraternitaire, inspire à certains une telle détestation ?...

Personne, aucun « spécialiste », aucun « politologue », ne semble en mesure de nous expliquer cet étrange phénomène...

Ce sont des « fous », prétendent certains... De dangereux « Terroristes »... assurent les autres... ou parfois les mêmes... Faudrait savoir !

Pourtant, si on a pas fait Science-pot ! ça n'est pas si difficile à comprendre !

Écoutons Frère Amedy :

« Vous attaquez le Khilafah, vous attaquez l'État Islamique... On vous attaque ! »

« Vous pouvez pas attaquer et... ne rien avoir en retour ! »

« Alors vous faites votre victime... comme si vous compreniez pas ce qui se passe, pour quelques morts... Alors que, vous et votre coalition, – vous en tête presque maintenant ! –, vous bombardez régulièrement là-bas, vous avez investi des forces, vous tuez des civils, vous tuez des combattants, vous tuez... Pourquoi ? Parce qu'on applique la Charî'ah ?!... même chez nous on plus le droit d'appliquer la Charî'ah maintenant... C'est vous qui décidez de ce qui va se passer sur la terre ? C'est ça ?... »

« Non ! on va pas laisser faire ça ! On va se battre In Shâ Allah... on va élever la parole d'Allah... »

Comme on le voit, ces prétendus « Terroristes » sont en fait... des **RÉSISTANTS** !

Et les Crimes colonialistes, racistes et impérialistes auxquels ils répliquent ne datent pas des récentes agressions contre l'Algérie, l'Irak, l'Afghanistan, la Libye, la Syrie, le Mali, et l'État Islamique...

Un peu d'Histoire

Tout remonte à l'agression Franco-Britannique qui mit un terme à l'œuvre de Mehmet Alî (1805-1849), gouverneur de l'Égypte au nom du Sultan, qui voulait réformer le Califat Ottoman en prenant exemple sur la Révolution française et Bonaparte !

Quand on écrase Mehmet Alî en **1840**, on déclare la même année la guerre de l'Opium à la Chine confucianiste-bouddhiste ! **Le Califat Ottoman ne fut pas aboli en 1923 comme on nous le raconte : on le tua en 1840.**

À la même époque, en Algérie, le Grand mystique Abd el-Kader (1807-1883), Émir en 1832, croit au Traité de la Tafna (1837) ! Sa smala est prise en 1843 ; il doit se rendre en 1847... (tout ce passage provient de *La Sunna Résistante*, Église Réaliste Mondiale – 16 mai 2007... à lire absolument ! Voir aussi *1835 : LE tournant* !)

Ainsi, cela fait 180 ans que ça dure ! 180 ans d'humiliation et de génocide des populations du tiers-monde et des anciens empires pré-modernes ; 180 ans d'agression et de pillage des ressources naturelles...

Frère Amedy a donc entièrement à raison lorsqu'il dit : « Ce qu'on est en train de faire, c'est tout à fait légitime... vu ce qu'ils font ! Venger le Prophète... c'est amplement mérité depuis le temps ! »

Et Frère Amedy à encore raison quand il demande à un de ses otages (je cite en substance) : « Pourquoi vous manifestez pas pour réclamer à vos gouvernements de laisser les musulmans tranquilles. Ainsi on vous laisserait tranquilles ! »

Tout est là en effet ! bête comme chou ! à la portée d'un enfant !

Que faire ?

C'est à nous, Indigènes-Parasités d'Occident, premières victimes des lois scélérates (1835), **de nous faire Nouveau Peuple** et de mettre ainsi un terme à la politique Colonialiste Raciste et Impérialiste de la Caste Dominante !

Que faire ? Simple comme bonjour :

COLONS & TUEURS d'Occident,

HORS du 1/3 MONDE !

Cela mettrait un terme instantané et définitif à la « menace terroriste » !

Mais non ! La Caste dirigeante a déjà dit comment elle comptait réagir à l'incident du 7 janvier : en frappant plus fort sur le Mali, la Syrie et le Khilafah ! et en mettant en place des Guantánamo européens, des camps de concentration pour individus soupçonnés d'être ou de sympathiser avec les résistants !

En bref, aggraver les choses... Rien de nouveau !... 180 ans que ça dure !

Mais... « tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise » ! Aujourd'hui, **le Nouveau Peuple surgit** : il a enfin compris de quoi il retourne, **et il a un Programme : le Comm-Anar ! Un monde sans Argent et sans Armement !** Alors...

Haut les Cœurs !

Tordons le cou à quelques inepties !

Notre Régime Barbare et Païen peut être défini comme le règne de l'Inversion ! Et ici, je ne parle pas (exclusivement) du mariage gay !...

Par exemple ce que la Caste appelle le Bien, c'est le Mal ; ceux qu'ils traitent de « Barbares » sont en fait les derniers résistants Civilisés, etc.

Apportons quelques preuves à notre thèse :

1- On nous dit que ces gens sont des « Terroristes » qui s'en prennent à la « République » et à ses « valeurs »...

Mais c'est le contraire !

Il faut bien se mettre dans le crâne que **la Caste Dominante** – dont les médias prostitués nous saoulent avec leur « Rassemblement Républicain », leurs « valeurs républicaines » –, **voeu une haine inextinguible à la République authentique !**

Qu'est-ce que la République authentique dont je parle ici¹ ?

• Au sommet moderne, en contexte révolutionnaire, la République débuta le 10 août 1792, date de la prise du Palais des Tuileries et de la suspension de Louis XVI, et finit le 27 juillet 1794 (9 thermidor an II) avec le lâche assassinat de **Robespierre**. Elle renaîtra, après la parenthèse barbare du Directoire, avec le Consulat de **Bonaparte** (du 9 novembre 1799 au 18 mai 1804). (Voir tableau « La Générale » p. 79 de ce dossier.)

• La Révolution de 1848 (février-juin) fut la dernière tentative de résurrection de la République, cette fois sur un mode ouvertement Démocratique et Socialiste. Cela aboutit, après le massacre de la « canaille rouge » lors des « journées de juin », à la mise en place du présent régime de Dictature à décorum « démocratique » avec l'élection de notre premier « Président » (Louis-Napoléon Bonaparte dit Badinguet – 10/12/1848). Ce que nous avons depuis : les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} (et bientôt 6^{ème} !) « républiques » ne sont que des anti-républiques où la masse populaire est sévèrement tenue en laisse, surveillée comme le lait sur le feu en tant qu'« ennemi de l'intérieur ».

• La « Commune de Paris » fut le dernier soubresaut républicain que connut la France !... Lui aussi impitoyablement maté dans le sang de quelques dizaines de milliers d'ouvriers parisiens, lors de la « Semaine Sanglante » (mai 1871).

• Depuis, les seules manifestations de l'esprit républicain doivent être recherchées hors d'Occident ! Ce furent notamment les Révolutions russe (Lénine – 1917), chinoise (Sun Yat-sen – 1911, puis Mao – 1949), cambodgienne (Pol-Pot – 1976), iranienne (Khomeyni – 1979), afghane (Taliban – 1996) et aujourd'hui l'État islamique (Abou Bakr al-Baghdadi – 2014).

¹ Je ne parle ici que pour la France... On eut bien sûr d'autres Républiques vivantes, notamment avec Calvin, Cromwell, Jefferson... (note et corrections ajoutées le 24/02/15).

Quoi ? Le « Califat de la haine »² ? « Républicain » ? On criera au délire ! Qu'on crie autant qu'on voudra !

Ce qui est sûr c'est que la Caste Dominante nous donne tous les jours des preuves de sa haine viscérale de la seule Vraie République (la Première – 1792-94), autant que des Révolutions que je viens de citer !

Une preuve, parmi tant d'autres, a été publiée pas plus tard que le 10 janvier 2015 dans *le Figaro*. L'article a pour titre : ***L'islamisme ou le retour de la Terreur*** (voir l'article).

On nous explique que l'auteur, – un « historien », Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, bref un « spécialiste » qui en connaît un rayon ! – y « analyse les objectifs et les caractéristiques du terrorisme islamique ».

Le Figaro illustre cet article qui s'annonce aussi passionnant que novateur par le montage photo ci-dessous, qui dit tout... si on a des yeux pour voir !



Merci au ***Figaro*** pour cet Aveu !

Moralité ! **1^{ère} République de l'incorruptible Robespierre,**
et **Califat Islamique de Abou Bakr al-Baghdadi**

= même **Terreur...** pour les païens !

² Dixit l'abominable Fabius, Ministre du sang contaminé !

Pour les aveugles (sans rire) je décris l'image : on y voit à gauche, un défilé de soldats de l'État islamique en Irak et en Syrie, porte-drapeau en tête, et à droite, occupant un peu plus de 20 % du montage, un officier républicain debout devant une guillotine !

Le Message est transparent ! khilafah = 1^{ère} République = Terreur Robespierrienne !

Bref, les sans-culottes déistes qui se rassemblèrent par milliers sur le Champs de Mars pour la fête de l'Être Suprême le 20 prairial an II (8 juin 1794) sont tout aussi « fanatiques » que les Militants de l'État Islamique ; les Droits de l'Homme et la Constitution de 1793 valent bien la Charî'ah ; Robespierre = Abou Bakr al-Baghdadi !

Merci ! C'est ce qu'on se tue à répéter à qui veut l'entendre !

Nous sommes, nous autres du Nouveau Peuple, ainsi que nos amis de l'État Islamique, les vrais héritiers de l'Esprit des Lumières Déiste qui tenta de s'incarner dans la 1^{ère} République assassinée par les Thermidoriens, les Boissy, Cambon, Carnot et Cie, vrais chéris de la Caste Dominante car Païens endurcis !

Voilà ce qu'il faut bien se rentrer dans le crâne : nos « dirigeants » ou plutôt nos « occupants » détestent la Vraie République et la Révolution française dans son ensemble, hormis la parenthèse Thermidorienne – 9 Thermidor an II (27 juil. 1794)- 18 Brumaire an VIII (9 nov. 1799) – qu'ils considèrent à juste titre comme un avant-goût, une « Générale » du régime de Barbarie Intégrale instauré dès 1835, et donc comme la seule période « saine » de la Révolution, avec sa « Constitution des devoirs de l'Homme » !

Y voit-on enfin clair concernant l'histoire du TERRORISME ? Voyez la définition qu'en donne l'encyclopédie révisionniste Larousse :

« Terrorisme n.m. 1. Ensemble d'actes de violence commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité ou renverser le gouvernement établi. 2. Hist. Régime de violence institué par le gouvernement révolutionnaire, en 1793-94. »

« Terrorisme » vient donc de la TERREUR du Comité de Salut public de Robespierre, le premier « terroriste » !

Ce qualificatif est donc un compliment – venant de la Caste Dominante ou de ces Jouets prostitués, médiatiques et autres ! – et **il nous faut considérer nos Héroïques amis comme d'authentiques héritiers de la Vraie République !**

À suivre...

Parti Masculin (Amis-Frères) du TNP (Tout Nouveau Peuple)

12 janvier 2015 – David – contact@parti-masculin.org

JE SUIS

~~CHARLIE~~

KOUACHI

COULIBALY

KADHAFI

OUSSAMA

SADDAM

10.01.2015 - **PARTI MASCULIN** - contact@parti-masculin.org

COLONS & TUEURS

d'Occident :

HORS du 1/3 MONDE !

Et vous et vos larbins,
Ne rentrez au pays
Qu'en civil ou tout nus !

Maudite O.N.U. !

A VOTÉ

* HONTE À L'OCCIDENT *

21.08.2014 – **Parti Masculin** (d'après l'ERM-F)

Envoyé aux gouvernements des USA, , Tel Aviv, Allemagne, France ; O.N.U. ; Vatican ; nombreuses ambassades en France ; presse ; etc.

Qui sème l'Iniquité récolte la Calamité ! (Proverbes, 22 : 8)

Puisqu'ils ont semé le Vent, ils récolteront la Tempête ! (Osée, 8 : 7)

Mais... Rions un peu !!!

CHARLIE HEBDO

JOURNAL IRRESPONSABLE

ÉCOLOGIE

BATHO, COMIQUE
DE L'ÉTAT P.7

RELIGION

VOYAGE DANS
LE GRAND BAZAR
ÉGYPTIEN P.6

LE PEN, DASSAULT

L'IMMUNITÉ À
GÉOMETRIE VARIABLE
P.5

**LA VIE DE
MAHOMET
LE TOME 2
EN KIOSQUES**



Ci-dessous l'original !!!

Mais sinon, EUX n'attisaient pas la haine !!!

Sous la protection de la police !!...



Ah ces gauchistes trotskistes-anars !!!... (et Front de Gauche, dont PCF !)

PLAIDOIRIES

Déclaration de David Allard

Le 10 février 2015, lors de sa comparution au Tribunal de Grande Instance de Lyon.

(Texte proposé par une personne extérieure à notre organisation, et légèrement modifié).

Citoyens, citoyennes ici présents.

On me demande si j'ai quelque chose à déclarer. Je déclare que je suis un **prisonnier politique**.

C'est en raison de mes idées et uniquement de mes idées que j'ai été arrêté à mon domicile le 14 janvier dernier ainsi que ma compagne Sylvie Chefneux et retenu en prison depuis. C'est également en raison de mes idées que l'on prétend me juger et me condamner aujourd'hui.

Citoyen inséré, travaillant honnêtement et payant mes impôts, je suis aussi, c'est vrai, un militant. Militant antiimpérialiste, anticolonialiste, engagé contre le racisme et pour un monde sans arme et sans argent. C'est là mon seul crime.

Pourquoi le nier ? Avec mes camarades nous considérons que l'Occident actuel, loin d'être le vecteur de valeurs civilisationnelles supérieures, est au contraire en pleine décadence et entraîne le monde entier dans la Barbarie. On peut nous contredire, mais sachez que nous n'affirmons pas cela à la légère. Nous apportons des arguments forgés par quinze années de réflexion et d'étude, comme en témoigne la profusion sur nos sites internet de textes critiques et de référence politiques et philosophiques. Nous prétendons à la **hauteur de vue historique**. Que l'on vienne nous porter la contradiction sur ce terrain, nous ne demandons que cela. (Voyez nos sites : eglise-realiste.org et parti-masculin.org).

L'Occident au contraire, par la voie de sa police et de sa magistrature nous arrête, nous jette en prison et veut nous condamner. Au nom de quoi ? De la lutte contre le **terrorisme** ? Permettez-moi de rejeter cette qualification juridique fallacieuse.

Tout ce qui est susceptible de constituer matériellement un « attentat terroriste », est déjà prévu par le Code Pénal français à travers les infractions telles que : « meurtre », « violences en réunions », « attentat contre la sûreté de l'Etat », « manipulation de substances dangereuses ou d'explosifs », etc... La création d'une infraction distincte, surabondante et volontairement floue, a donc selon toute vraisemblance pour objet d'y enfermer tous ceux que l'idéologie dominante considère comme des ennemis. C'est là toute l'Histoire de la réaction de pouvoirs aux abois face à des peuples en lutte.

Quant à l'accusation d'**apologie** de ce « terrorisme », je conteste formellement que cela puisse s'appliquer d'aucune manière à moi ou à mes camarades. Face à l'affirmation politique par le gouvernement français, d'une grille de lecture des événements de janvier dans un sens outrageusement occidentaliste, nous avons répondu sur le même terrain politique et idéologique et ce de manière pacifique. Cela n'a absolument rien à voir avec une quelconque apologie du terrorisme en soi, comme moyen d'action légitime. Nous avons reconnu comme

étant de notre camp idéologique des hommes qui, par ailleurs, ont fait le choix de la violence pour défendre une cause que nous croyons juste. La fin qu'ils ont connue suffit à démontrer que certainement ils ont eu tort de recourir à ce moyen. Le reste regarde leur conscience, mais cela n'entache pas la cause elle-même. Car qu'est-ce à dire si l'on suit docilement la logique induite par la qualification d' « apologie du terrorisme » ? Peut-on dès lors déclarer en France en 2015 : - *Je suis Jean Moulin, Je suis Manoukian, Je suis Germaine Tillon* (qui va entrer au Panthéon) ? Doit-on fatalement se désolidariser de ces derniers au prétexte que les moyens qu'ils ont utilisés n'étaient pas légitimes ? C'est absurde.

Mais j'entends d'ici les contradicteurs : - « Comment ? Quelle honte ! Au temps de Jean Moulin et de Germaine Tillon la France était occupée, cette comparaison ignoble n'a pas lieu d'être ».

A cela je répondrais deux choses. **Premièrement**, c'est que tout est toujours une question d'angle. Pour des millions de français, le gouvernement de Vichy, qui avait signé l'armistice aux conditions que l'on sait, était tout à fait légitime, ainsi que la collaboration avec l'Allemagne et la répression des résistants/terroristes. De même, les pays de l'empire colonial français n'étaient-ils pas « occupés » lorsque des magistrats condamnaient à mort des combattants indépendantistes futurs héros officiels de la cause nationale ? Les exemples sont légions, car ils sont toute l'Histoire de l'émancipation humaine.

Deuxièmement, en tant que militants anti-impérialistes conséquents, nous déduisons de l'analyse du rapport des forces en présence que la France est effectivement occupée. Occupée par un occidentalisme dont les assises sont à Washington, Bruxelles et Tel Aviv. C'est cet occidentalisme qui a défilé en tête de cortège le 11 janvier dernier à Paris. A nouveau, nous sommes cent fois prêts à relever le défi d'une controverse intellectuelle sur ce sujet, il y a quinze ans que nous affutons nos arguments. Mais de grâce, que l'on ne nous demande pas sans rougir de nous taire. Nous qui pensons que **c'est l'Occident qui est cause de la Terreur**, il est de notre devoir de citoyen conscient de réagir en informant le plus grand nombre. Dire ce que l'on croit vrai et conforme au bien public, là est la seule morale qui vaille en politique.

Pour nous condamner *légitimement*, le gouvernement actuellement au pouvoir en France devrait avoir le courage de montrer son vrai visage en interdisant officiellement toute critique radicale de l'Occident et de ses prétendues valeurs. Mais il ne le fera pas, car alors il lui faudrait nous expliquer aussi quelle est la différence intrinsèque entre cette *France des Droits de l'Homme* et de la *liberté d'expression* « absolue » mise sur un piédestal et les régimes *fondamentalistes* et *barbares* qu'elle prétend dénoncer et combattre. Serait-ce la sévérité de la peine encourue pour divergence idéologique ? Ce serait déjà reconnaître qu'il n'y a entre la France et les *dictatures* qu'une différence de degré et non de nature. Mais nous prétendons nous, que de différence il n'y en a aucune. Car dans une société comme la nôtre, une société d'individus déracinés où les solidarités familiales et traditionnelles ont été patiemment détruites ; condamner quelqu'un à la prison, le privant de son activité professionnelle, c'est le condamner de fait à la mort sociale et insidieusement à la mort tout court dans la dépression, la solitude, l'alcoolisme, le suicide ou la folie. Telle est bien la réalité de la **dictature démocratique occidentale** : vile, hypocrite et honteuse.

Pour conclure, permettez-moi de déclarer encore ceci. Aujourd'hui c'est moi que l'on juge et que l'on condamne et pourtant, c'est encore moi qui vous plains. Aussi inconfortable que soit ma position, je n'aimerais pas être à la vôtre. Vous êtes face à un choix impossible. En effet, **soit vous me laissez libre** et vous reconnaissez par là même l'absurdité de l'emballement judiciaire qui a conduit à mon arrestation et à celui de tous ceux qui ont été poursuivis pour les mêmes raisons depuis les événements de janvier : militants politiques, jeunes d'origine immigrés, professeurs, simples citoyens, jusqu'à des enfants... Cela revient à prouver, malgré tous les discours sur les fondements français de l'État de droit pluriséculaires, que la machine peut en réalité dérailler à l'occasion de la moindre pression politico-médiatique. **Soit vous me condamnez** et vous validez par là même notre thèse d'un Occident soi-disant libre, en fait tellement malade qu'il ne peut plus supporter la critique. Quelle responsabilité !

Au fond qu'a-t-il à craindre cet Occident prétendument si sûr de ses valeurs et de sa supériorité, au point de vouloir les imposer au monde entier par le massacre et le pillage en Afghanistan, en Irak, en Syrie, en Palestine, en Libye, en Centre-Afrique, au Mali, au Darfour et ailleurs ? Que peut-il redouter qu'il doive recourir à la répression pénale face aux critiques fondée sur la raison et l'Histoire ? Serait-ce pour éviter de se regarder en face et de répondre à certaines questions gênantes ? Par exemple :

- Pourquoi notre Occident si libre, si démocratique est-il à ce point haï à travers le monde ?
- Pourquoi tant de jeunes français partent-ils combattre en Syrie ?
- Pourquoi connaissons-nous dans les pays occidentaux des taux de suicide aussi élevés, une telle consommation de psychotropes et de drogues (alcool, cannabis et autres...) ?
- Pourquoi une femme meurt-elle tous les 3 jours ? victime de violence ?

A ces questions vous ne pourrez éviter qu'une réponse soit donnée, ce qui ne sera pas sans un bouleversement social et politique gigantesque. Mais vous pouvez aujourd'hui tenter de les étouffer pour un peu de temps encore, contre le sens de l'Histoire, avant qu'elles ne ressurgissent inévitablement de manière encore plus violente et exacerbée.

Quant à moi, ce ne sera pas une mince satisfaction si j'ai pu jouer pacifiquement un rôle, même minime, dans la révélation de tout ceci.

Vous me jugez aujourd'hui. **C'est l'Histoire qui vous jugera.**

A bas l'Occident dégénéré qui sème la mort et la désolation à travers le monde et particulièrement dans le monde musulman !

Vive le Nouveau Peuple !

Vive la Société Convenable !

FREDDY MALOT
4, rue Prof. Zimmermann
69007 Lyon

16 janvier 2015

Je m'appelle Freddy Malot.

1- C'est moi qui ai inspiré la **doctrine** (du Réalisme Vrai) que professe mon camarade David.

2- Je revendique donc la **Responsabilité** première de ce qu'on reproche à David.

• Ceci dit, ce que l'Occident **décadent** au dernier degré nous reproche, il nous en aurait félicité quand il était civilisé.

• Enfin, il est hors de doute que l'Occident Barbare doive passer par **la mort** pour connaître une résurrection plus brillante que jamais ; ce qui sera évidemment porté à notre crédit...

A VOTÉ

Au **Tribunal** Illégitime* : طالب فإفة

* Chef d'inculpation : apologie du terrorisme !

(50 exemplaires distribués dans le Tribunal, couloirs et salle le 16/01/15.)

Freddy Malot
4, Rue Prof. Zimmermann
69007 Lyon

27 janvier 2015

(d'abord à tous les locataires)

Je suis militant. Vous pouvez ne pas m'approuver, mais **je dois** vous informer.

J'ai été menotté, perquisitionné, mis en garde-à-vue.

Motif : « Apologie du Terrorisme ».

L'affaire suit son cours...

J'ai le tort de penser et de dire :

- Les crapules de Charlie-Hebdo ont été punies. Ce groupuscule ne va pas me manquer.

- Ma compassion va à la multitude croissante de victimes innocentes que **l'Occident décadent** produit sur la planète entière depuis 6 générations.

- Oui, c'est bien « notre » Occident despotique-impérialiste-colonialiste-raciste, et lui seul, qui est « terroriste ». Cet adorateur de **Mammon** et **Pharaon⁽¹⁾** est même le terroriste le plus atroce de tous les temps.

Gouverner c'est prévoir. Je dis donc :

Pour ne pas mourir, l'humanité doit **d'urgence abolir** ce maudit Empire, mensongèrement dit "onusien" !

(1) מָמוֹן et פְּרָעוּהָ – cf. l'Argent et l'Armement – aussi { QÂRÛN et FIR'AÛN }
قَارُون et فِرْعَوْن

Crève, Babel-Occident !

Moi, Jean Dupont, déclare ceci :

1 Toutes mes pensées, paroles et actions militantes se règlent scrupuleusement sur le Credo du **PROGRAMME DU NOUVEAU PEUPLE**, en 30 fiches, publié le 20 avril 2012 (cf. www.eglise-realiste.org).

2 Par suite, quiconque ne démolit pas d'abord mon programme en bonne et due forme et sur toute la ligne – la théorie et son fondement historique – se trouve **dépourvu de toute qualité** pour incriminer le moindre de mes faits et gestes.

3 Je suis bien tranquille qu'aucun des crétins diplômés, et autres plumitifs à gages de la Caste dominante **ne se risquera dans cette entreprise**, dont il n'aurait à attendre que la risée et le mépris des gens qui pensent vraiment.

4 Que conclure ? Du temps de la civilisation vivante, nous aurions eu un minable **despote en jupon**¹ ayant décrété ma scandaleuse incarcération. Mais je n'aurais pu repousser cette pécheresse venant à résipiscence. Hélas, de nos jours nos tyranneaux, forts d'une impunité institutionnelle, ne savent que se couvrir d'opprobre devant le tribunal de l'histoire.

J'ai terminé – la conscience tranquille.

***Il faut que sévisse Dioclétien, pour
que Constantin ne soit plus très loin !***

¹ La Juge.

J'ai une déclaration à faire :

Elle sera brève, environ 5 minutes, en 6 points. Ceux-ci sont accusateurs ; mais j'attire votre attention sur le fait que ce ne sont pas vos *Personnes* qui sont en cause, mais vos *Fonctions*.
Qui sait quand chacun peut faire son « chemin de Damas » ?!

1^{er} point :

Je suis un prisonnier **POLITIQUE**.
Ma présence ici résulte d'une "procédure" AR-BI-TRAIRE.
Mon arrestation et ma séquestration depuis un mois sont SCAN-DA-LEUSES.
(Sans parler du vol opéré chez moi !)

2^{ème} point :

J'agis en citoyen **Responsable**.
Face au Chaos social planétaire, l'essentiel est de prendre la **Hauteur historique** nécessaire, et non d'affoler la population de manière démagogique.
C'est seulement ainsi que l'origine et les causes du problème peuvent être déterminées, avec l'**Issue Salvatrice** à la clef ! Voyez le site du *Parti Masculin* : www.parti-masculin.org.

3^{ème} point :

Nous devons en finir avec la présente **Société de Mort** !
Tournons la page de l'Occident Despotique-Impérialiste-Colonialiste et Raciste !
Pour commencer, mettons un terme à **180 ans de Terrorisme occidental** vis-à-vis du 1/3 Monde ! 180 ans d'Agression et de Rapine !
Rapatrions sans délai tous nos **Colons et Tueurs** du 1/3 Monde !

4^{ème} point :

Je milite pour l'instauration immédiate de la **Société Convenable**, qui ne peut être que **sans Armes et sans Argent**. Voilà la seule "Apologie" que je fasse !
Voyez le Programme du *Nouveau Peuple* sur le site de l'*Église Réaliste Mondiale* : www.eglise-realiste.org.

5^{ème} point :

Enfin, j'exige ma **libération immédiate**, de même que celle de toutes les personnes séquestrées ou poursuivies comme moi pour avoir exprimé leurs opinions, quelles qu'elles soient.

Je passe sur les excuses et la juste indemnisation auxquelles nous avons tous droit !

6^{ème} et dernier point :

Le célèbre poète et législateur anglais **John Milton**, dit à propos de la Censure, en 1644 (il y a plus de 350 ans !!) :

« Il ne faut pas emprisonner les esprits !

Laissez la vérité lutter avec l'erreur !

Qui a jamais vu que, dans un combat libre et à ciel ouvert, la vérité fût vaincue ? »

Je vous mets donc au **défi** d'ouvrir le **débat public** sur les points suivants :

• Quant à la *situation Extérieure* :

a) Pourquoi "notre" Occident si "libre", si "démocratique" est-il à ce point haï à travers le monde ?

b) Pourquoi notre jeunesse s'enfuit-elle pour se battre et mourir ?

• Quant à la *situation Intérieure* :

a) Pourquoi tant de "suicides" chez nous ?

b) Pourquoi une femme meurt-elle tous les 3 jours ? victime de violence !

J'ai terminé, la conscience tranquille, sachant que...

« ce que l'Occident décadent au dernier degré nous reproche,

il nous en aurait félicité quand il était civilisé ! »

Mise au point

Sylvie – mandatée par David ; au nom du Nouveau Peuple -, à *Damien Viguiier*.

Rappel

Notre rencontre à Caluire fut intéressante. (Sauf le fait que vous l'aviez proposée comme « n'engageant en rien », pour ensuite réclamer rétribution avec une insistance non moins mesquine que pénible). Nous aimons la franchise.

Principe

L'affaire « David » est politique. Elle doit donc être contrôlée par notre Nouveau Peuple. Votre contribution professionnelle éventuelle dans la cause est essentiellement secondaire et n'a de sens qu'en appuyant notre propre défense, abstraction faite de vos opinions personnelles.

OR :

[1] Jusqu'à nouvel ordre, vous n'êtes pas formellement désigné par nous comme l'Avocat de David pour le procès du 10 février. David vous a autorisé à le visiter seulement pour examiner l'éventualité de la chose. C'est le seul sens à donner au fait qu'il vous a « saisi ». Vous ne pouvez déclarer à l'AFP que vous « avez le dossier » de David que dans cette limite.

[2] Il s'avère que vos opinions personnelles concernant la Question Sociale – et donc l'Apologie de Terrorisme – sont largement opposées à celle du Nouveau Peuple.

■ Ainsi, nous combattons absolument votre préjugé néfaste selon lequel juges et avocats d'Occident sont « le dernier rempart de la liberté ». Tout au contraire, transportés dans un Tribunal, nous nous voyons en territoire ennemi. Nous ne nous privons pas pour autant, selon le contexte (essor ou repli du mouvement populaire), d'user tactiquement des Institutions comme tribune, ou bien de les boycotter activement. (Lénine en donne l'exemple, portant des élus au « Parlement » tsariste pour prêcher le Soviétisme. Cf. II^{ème} Douma d'Etat, 1906-1907).

■ Si vous êtes conséquent, votre conception de la « Complicité-Provocation » vis-à-vis du « terrorisme », qui fait des résistants Religieux les pires criminels (auxquels vous opposez les résistants Militaires !) ferait de nous les plus monstrueux des MUJÂHIDÛN... (Selon l'Occident barbare, les deux types sont très prisés alternativement, tant qu'il peut en faire des fantoches, et que les intéressés n'en viennent à prendre au sérieux leur drapeau.)

CONVENTION

Selon ce qui précède, vous comprendrez que l'appel à vos services professionnels ne peut aller sans que l'écrit suivant soit signé par les deux parties :

1 Chaque discours ou document public produit par vous doit impérativement trouver à renvoyer au passage à nos propres dires : « Parti Masculin », « Nouveau Peuple », « Église Réaliste » au choix.

Conn. Andr.

2 Vous soumettez toute espèce d'intervention de votre part sur l'affaire à notre examen, pièce à l'appui.

3 Si un désaccord survient (ex : nous n'avons rien à voir avec l'ultra-gauche), vous vous engagez à désavouer votre démarche dans les termes par nous indiqués.

reclamer

4 Si notre mésentente devenait antagonique, nous nous réservons de rompre notre accord sans façon et publiquement (et sans qu'il soit question d'honoraires à courir ou d'indemnités quelconques).

Faire 3 exemplaires originaux, à CORBAS

- Le 4 février 2015
- Double Signature :
- Communiquer à David

Sylvie Chefneux

Damien Viguière

TÉMOIGNAGES

Régine [REDACTED]
[REDACTED]

Lyon, le 2 février 2015

Je connais David ALLARD depuis plusieurs années, et j'ai été vraiment choquée lorsque j'ai appris son arrestation pour « apologie du terrorisme ».

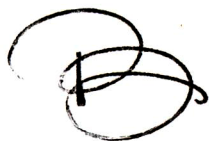
Cela ne correspond vraiment pas à l'homme que je connais, quelqu'un d'humain et de généreux, sensible aux inégalités, espérant une vie meilleure pour tout un chacun.

D'après la loi, David risque 7 ans de prison et une forte amende, mais cela serait une erreur judiciaire, car il n'est pas un criminel pour mériter une telle peine, il n'a pas volé ni tué.

En comparaison, de vrais criminels écopent de moins que ça, sans parler de ceux qui ne sont même jamais inquiétés.

David incarcéré depuis le 16 janvier aura fait presque un mois de prison jusqu'au 10 février, jour de son procès, et il mérite de ressortir libre.

R. [REDACTED]

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the name 'R. [REDACTED]'.

Nadia [redacted]
[redacted]

3. fev. 2015

Madame, Monsieur,

J'habite à Caluire depuis 15 ans et à cette adresse depuis 12 ans, je connais David ALLARD depuis son arrivée dans l'immeuble et je tenais à vous dire que l'on ne peut rêver d'un voisin plus gentil, serviable et discret.

En effet s'il s'agit :

- d'aider à porter des courses, il est là,
- de tuer une araignée sur mon balcon, il est là, même s'il n'a jamais voulu la tuer mais m'en a débarrassé à l'aide d'une pelle...
- prendre un verre, il est là,
- de l'aide pour bricoler, il est toujours là,
- se proposer à garder mes enfants si besoin, également.

En tant que voisin, c'est une bonne personne, un citoyen exemplaire, proche des autres qui ne m'a jamais parlé de ce dont on l'accuse, politique ou autre.

J'espère que ce courrier de soutien à David vous aidera à prendre les bonnes décisions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Nadia [redacted]



Madame , Monsieur C

lyon le 3 fevrier 2015

Nous connaissons David Allard, depuis 19 ans, depuis qu'il
partage la vie de notre fille.

Ces dernières années sa vision du monde semble s'être durcie : la vie n'est , selon lui,
qu'injustice vis à vis des plus pauvres, compromissions politiques, scandales financiers,
abus sexuels sur les plus faibles.

Tout est à refaire.

La colère le nourrit.

Il cherche la vérité, sa vérité. Il lit beaucoup (pas de télévision) écrit encore plus,
rêve d'un monde meilleur "sans argent et sans arme" dixit.

Il travaille régulièrement pour payer son loyer et subvenir à ses besoins et reste préoccupé des autres.

David Allard est un utopiste, un anarchiste, un provocateur peut-être
mais certainement pas un bandit.

Il n'y a jamais eu de violence que dans les mots.

Il ne mérite pas la prison pour des écrits , même s'ils sont cotestables.

Donnez lui une chance.

*Patricia Cluqueur
Allard Cluqueur*

Nicolas Allard

, le 3 février 2015

Madame le président,

Je m'appelle Nicolas Allard, je suis le frère de M. David Allard accusé d'« apologie de crime terroriste ».

Je me permets de vous écrire car je suis choqué de savoir mon frère derrière les barreaux. Non pas choqué de ce qu'il a pu écrire ou dire mais de savoir qu'on peut aussi facilement, pour des paroles, des mots, se retrouver en prison.

Au moment où vous jugerez cette affaire, David aura passé presque un mois en détention. A l'heure de la surpopulation carcérale, n'y avait-il pas d'autres urgences ? David était-il un danger pour les gens qui vivent autour de lui ? Vous semble-t-il normal qu'un homme qui n'a fait qu'exprimer son opinion se retrouve privé de sa liberté ? Ne vous semble-t-il pas d'une grande absurdité d'incarcérer un homme pour ses propos sur Internet mais de laisser le site web incriminé en état de fonctionner ?

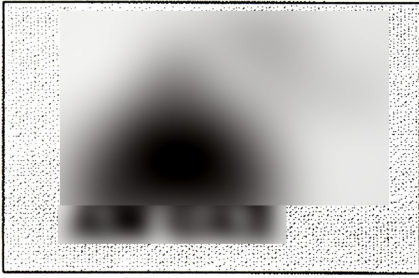
Quoiqu'on pense des écrits de mon frère, je trouve parfaitement exagérée son incarcération. Celle-ci semble exprimer le fait que la justice se sent obligée de répondre de manière immédiate et concrète aux problèmes posés par notre actualité récente, comme pour faire un « exemple ». J'espère me tromper.

Je vous prie, Madame, d'agréer mes salutations.

Nicolas Allard

Mail de soutien à David ALLARD – J. , le 5 février 2015.

j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois david , on c'est déjà retrouvé esemblent avec sylvie et des amie autour d'un verre ou d'un repas . malgré nos divergences sur certains sujet il est toujours resté calme et courtois et respectait toutes les idées ou préférences de chacun. sans jugements sans insulte ou gestes brusque . il travaillait mais trouvais toujours du temps pour ce libérer et venir donner un coup de main même si l veille au soir on avait pu par exemple débattre sur un sujet ou on était pas d'accord l'un et l'autre . il était passionné par ses recherches ses livres etc ... il voulait se renseigner car tout l'intéressait , il avait des idées tel que " abolir les armes et l'argent " croyez vous que ça en fasse un terroriste ? il n'a aucun casier a toujours travaillé et entretient des relations cordial avec tout le monde . je ne pense pas que ça place soit en prison dans aucuns aucuns de ces tracts il ne prône la haine ou l violence ou encouragent des actes barbare ou ridicules. je ne suis pas juge ni policier ce n'est pas a moi de rendre le jugement mais je donne mon avis simplement en mon ame et conscience .



30 [redacted]
69 [redacted]
Tél [redacted]
Fax [redacted]
Siret [redacted]

A [redacted], le 06 Février 2015

Par la présente, je soussigné, Monsieur [redacted] [redacted] gérant de la Sté [redacted] et employeur de Monsieur ALLARD David, viens vous présenter David dans son cadre professionnel.

David, technicien chez nous, respectueux des horaires et organisé, intervient chez nos clients depuis plusieurs années.

Le retour en est très positif : garçon poli, consciencieux et impliqué dans ses tâches, il est complètement intégré dans une équipe de travail à échelle artisanale.

Ses convictions politiques n'apparaissent pas dans le cadre professionnel, aussi bien dans nos locaux que chez nos clients, ni aucune propagande.

L'absence de David est pour nous une perte non négligeable en termes d'activité et de valeur humaine.

Nous espérons vivement qu'il pourra rapidement reprendre son poste.

[redacted]
STE [redacted]

Remerciements

Bonjour à tous !

J'ai pu regagner mes pénates hier soir, "libéré" vers 20h00 !

Un très grand merci à tous de votre présence ! mardi 10 février au TGI de Lyon, ou de vos soutiens quelle qu'en soit la forme.

Pour moi votre soutien signifie deux choses :

1- Votre **protestation** de principe contre la censure et la répression de la pensée libre ;

2- Votre **témoignage** que le *Nouveau Peuple*, loin de faire la promotion de la violence, milite au contraire pour la Société Convenable, sans Armes et sans Argent, seule à même de réaliser « l'union sociale de la planète tant rêvée par nos aïeux » (Programme – Processus).

Un grand merci également à la Caste dominante qui nous a offert, à l'occasion de cet incident, une nouvelle preuve de son caractère délétère et anti-social à 1000 % !

À chacun d'en tirer toutes les conséquences.

Quant à nous, elle n'a fait que renforcer notre conviction et notre détermination.

« Il faut que sévisse Dioclétien (280),

pour que Constantin (312) ne soit plus très loin ! »

David Allard – *Parti Masculin – Nouveau Peuple* – 11/02/2015

PS 1 : En pièce jointe la presse du jour, mensongère... comme d'habitude ! (Il paraît que je ME décris "comme un anarchiste anti-Charlie" !!! Ces Presse-titués auront droit à leur rectificatif !).

PS 2 : Pour info, mon site (parti-masculin.org) a été fermé ce matin !...



VERDICT

Verdict du TGI de Lyon

10 février 2015

Dans l'affaire...

DAVID ALLARD

...honteusement inculpé d'apologie du terrorisme", et scandaleusement placé en détention provisoire pendant un mois, le Tribunal de Grande Instance de Lyon a rendu, mardi 10 février 2015, son verdict :

Notre camarade écope d'une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis assortie d'une amende de 500 € pour avoir refusé de se soumettre aux prélèvements ADN.

LEÇONS

La "clémence" du jugement est trompeuse. Attention à toujours lire les événements en connaissance des contradictions du Régime :

- La Gauche "laxiste" insiste avant tout sur la nécessité de "réinsérer" les Dissidents, n'hésitant pas au passage à dénigrer leur pensée comme pathologique. Telle est la méthode plutôt privilégiée par **les Jaunes de la Magistrature**.

- La Droite "rigoriste" insiste avant tout sur la nécessité d'"isoler" les Dissidents, n'hésitant pas au passage à les châtier avec le sadisme qui convient. Telle est la méthode plutôt privilégiée par **les Jaunes de la Police**.

Taubira avance ses pions pour les présidentielles de 2017. Et dans la course à l'Élysée l'appui du Syndicat de la Magistrature lui est impératif !

Question à deux sous : qui de la gauche ou de la droite vous semble-t-elle la pire ?

*LNR – Nouveau Peuple
eglise.realiste.org
15 février 2015*

PRESSE

LE PROGRES - VENDREDI 16 JANVIER 2011

A Caluire, un couple d'une trentaine d'années, auteur de tracts faisant l'apologie du terrorisme, a été placé en garde à vue pour avoir également propagé des messages via Facebook. L'homme est présenté au parquet ce vendredi.

RHÔNE. Apologie du terrorisme : un anarchiste en prison

Le Progrès, le 17 janvier 2015

C'est à cause de cette phrase, publiée sur un site internet, qu'il dort depuis hier soir en prison : « honneur à nos frères musulmans : Saïd et Chérif Kouachi, Amedy Coulibaly ! Vrais héros républicains ! ». Son auteur n'est pas un islamiste, mais un anarchiste anti-Charlie, jugé hier vendredi dans le cadre des comparutions immédiates.

44 ans dans quelques jours, un travail d'agent de maintenance, une compagne et un logement à Caluire. « Ma vie est on ne peut plus rangée et stable », dit calmement l'intéressé. Sa vision de l'histoire, qu'il partage avec une poignée de camarades, est beaucoup moins conventionnelle. Elle s'inscrit dans la thèse d'un Occident pourri jusqu'à l'os, dont les événements actuels, comme ceux du 11 septembre déjà, seraient un juste retour de flammes. La perquisition menée par les policiers a révélé un florilège de documents aux relents douteux, voire carrément nauséabonds, dont la brève évocation par la présidente du tribunal, a fait hérissier bien des poils à l'audience. Mais il n'a pas été question du fond, puisque l'affaire, examinée tard vendredi soir, a été prudemment renvoyée. Restait alors la question des mesures à prendre pour le prévenu : détention provisoire ou contrôle judiciaire ? La procureure a défendu la première solution, craignant de nouveaux actes d'ici l'audience. Ayant jusque-là dit non à tout, et imposé le silence à son avocat, le prévenu a assuré qu'il ne se défilerait pas et qu'il n'avait rien à cacher. Cela n'a pas convaincu le tribunal qui a donc décidé de l'incarcérer jusqu'au 10 février, date de la prochaine audience, tout en ordonnant une expertise psychiatrique. Sans grand espoir que le prévenu s'astreigne à cette nouvelle entrave à sa liberté. Quant à la phrase qui lui vaut de dormir en prison, elle courrait toujours, hier soir, sur le site internet.

Xavier Breuil

S. Chefneux
2 montée de la Rochette
69300 Caluire
06.82.15.56.27.

Directeur de la publication du *Progrès*
4 rue Montrochet
69002 Lyon

Lettre A/R

le 21/01/2015

Rectificatif

Monsieur Xavier Breuil, dans son article du 17/01/2015 titrait : « un anarchiste en prison ». L'idéologie de David Allard n'est pas l'anarchie mais le Réalisme, ce que chacun peut vérifier au premier regard de notre Programme sur eglise-realiste.org.

Sylvie Chefneux – ERM.

Il distribue des tracts faisant l'apologie du terrorisme... au tribunal

19-01-2015

« FAIT DIVERS – La scène s'est déroulée ce vendredi au tribunal de grande instance de Lyon. L'homme de 33 ans distribuait des tracts faisant l'apologie d'actes de terrorisme, lesquels étaient rédigés par un septuagénaire.



Les faits se sont déroulés à l'intérieur du tribunal.

Un bien étrange endroit pour s'adonner à ce type d'activité. Ce vendredi peu après 14 heures, un homme de 33 ans habitant le VIIème arrondissement de Lyon a été interpellé dans une salle d'audience du tribunal de grande instance (TGI) alors qu'il était en train de distribuer [des tracts faisant l'apologie du terrorisme](#). Le tout à l'occasion de la comparution immédiate... d'un individu justement déféré pour apologie d'actes de terrorisme.

Rédigés par un septuagénaire

Selon la police, les papiers diffusés au tribunal étaient rédigés par un septuagénaire, lui aussi domicilié dans le VIIème arrondissement de Lyon. Ce dernier a été arrêté ce samedi à son domicile. Lors de la perquisition de son appartement, les enquêteurs ont notamment découvert des tampons ayant servi à la rédaction des tracts ainsi qu'une feuille sur laquelle étaient inscrits des termes faisant l'apologie d'actes de terrorisme.

Les deux mis en cause ont ensuite été laissés libres mais une enquête a été ouverte. Depuis novembre dernier, le fait de faire publiquement l'apologie de ces actes est passible de cinq ans de prison et de 75.000 euros d'amende. »

« A-t-il agi par pure provocation ou par bêtise? L'histoire ne le dit pas. Toujours est-il que la police a interpellé vendredi, au tribunal de grande instance, un Lyonnais de 33 ans qui, à l'occasion de la comparution immédiate d'un homme poursuivi pour [apologie d'actes de terrorisme](#), distribuait, en pleine salle d'audience, des tracts faisant l'apologie des récents attentats perpétrés dans la région parisienne. **Enquête en cours.** Les tracts en question provenaient du domicile d'un septuagénaire, où lors de son interpellation, les enquêteurs ont retrouvé «des tampons ayant servi à la rédaction des tracts et une feuille supportant des termes faisant l'apologie d'actes de terrorisme», précise ce lundi matin la police. Les deux hommes ont été laissés libres, mais l'enquête préliminaire se poursuit. »



« Quel meilleur endroit que le tribunal de grande instance de Lyon pour faire l'apologie d'actes de terrorisme ? Vendredi après-midi, alors qu'une personne était jugée pour des faits similaires, un homme de 33 ans habitant le 7e arrondissement, a distribué des tracts dans la salle.



Les enquêteurs ont également interpellé le septuagénaire qui rédigeait ces tracts. Lors de la perquisition de son domicile, le matériel nécessaire à la création de ces pamphlets faisant l'apologie des récents attentats parisiens était découvert. Les deux individus ont été laissés libres et l'enquête se poursuit. »

Tony MARTIN-SANCHEZ
11 rue J. Monod
69007 Lyon

Directeur de la publication de Metronews
35 rue Greneta
75002 Paris

Lettre A/R – Réponse à insérer.

le 22/01/2015

Rectificatif

1- Monsieur Pierre-Alexandre Bevand, dans son article du 19/01/2015, quant à la distribution de tracts « faisant l'apologie du terrorisme », serait-il qualifié pour parler en Juge dans l'affaire concernant David Allard membre du Nouveau Peuple (cf. eglise-realiste.org) ?!

Veillez procéder à la rectification correspondante.

2- Je tiens à votre disposition le document distribué.

Tony MARTIN-SANCHEZ - Nouveau Peuple

Tony MARTIN-SANCHEZ
11 rue J. Monod
69007 Lyon

Directeur de la publication de 20 Minutes
32 rue Neuve
69002 Lyon

Lettre A/R – Réponse à insérer.

le 22/01/2015

Rectificatif

1- Madame Elisa Riberry, dans son article du 19/01/2015, quant à la distribution de tracts « faisant l'apologie du terrorisme », serait-elle qualifiée pour parler en Juge dans l'affaire concernant David Allard membre du Nouveau Peuple (cf. eglise-realiste.org) ?!

Veillez procéder à la rectification correspondante.

2- Je tiens à votre disposition le document distribué.

Tony MARTIN-SANCHEZ - Nouveau Peuple

Tony MARTIN-SANCHEZ
11 rue J. Monod
69007 Lyon

Directeur de la publication de LyonMag
40 quai Rambaud
69002 Lyon

Lettre A/R – Réponse à insérer.

le 22/01/2015

Rectificatif

1- Le rédacteur d'un de vos articles rédigé dans *Faits Divers* le 19/01/2015, quant à la distribution de tracts « faisant l'apologie du terrorisme », serait-il qualifié pour parler en Juge dans l'affaire concernant David Allard membre du Nouveau Peuple (cf. eglise-realiste.org) ?!

Veillez procéder à la rectification correspondante.

2- Je tiens à votre disposition le document distribué.

Tony MARTIN-SANCHEZ - Nouveau Peuple

Apologie du terrorisme : une longue liste de condamnations

Par Boris Manenti – *Le Nouvel Observateur* – Publié le 20-01-2015 à 18h42

Nanterre, Toulouse, Tourcoing, Orléans... Les peines de prison ferme se multiplient, y compris à l'encontre de personnes qui étaient sans antécédents judiciaires. Le point sur les différents cas.



Policiers devant un kiosque, le 11 janvier

La liste des condamnés pour "apologie du terrorisme" ne cesse de s'allonger. Après les attentats meurtriers contre "Charlie Hebdo" et à la Porte de Vincennes, la ministre de la Justice, Christiane Taubira, a appelé les procureurs à "une grande fermeté [pour] toutes les infractions commises à la suite des attentats".

Résultat : une pluie de condamnations à la prison ferme, y compris pour des prévenus qui étaient sans antécédents judiciaires. Près de 70 procédures ont été engagées contre ceux qui expriment leur soutien aux attaques, selon le dernier décompte du ministère de la Justice. Au total, **une trentaine de personnes ont été condamnées**, selon "Libération".

Le Syndicat de la magistrature a appelé, mardi 20 janvier, "la justice" à faire preuve de "sérénité" et "à résister à l'injonction de la répression immédiate". Lundi, la garde des Sceaux avait déjà tenu à rappeler qu'il faut "individualiser" les peines. Avant d'ajouter :

« Il y a un défaut d'individualisation.

Réponse ferme ne veut pas dire prison ferme. »

"L'Obs" dresse la liste des condamnations à la prison ferme déjà prononcées :

- "Il devrait y avoir plus de Kouachi. J'espère que vous serez les prochains [...] Vous êtes du pain béni pour les terroristes", a clamé un homme de 34 ans lors de son arrestation, après un accident de voiture en état d'ivresse. Le tribunal de Valenciennes l'a condamné à quatre ans de prison ferme, l'annulation de son permis de conduire pendant deux ans et une interdiction de ses droits civils et de famille pendant trois ans. Le prévenu, originaire

de Douchy-les-Mines, avait percuté un autre véhicule et blessé légèrement un père et sa fille de 12 ans à Haulchin (Nord).

- "Sur la vie du prophète, tu vas aller en enfer", a lancé un jeune homme de 22 ans à un policier qui le surveillait à son arrivée au commissariat, alors qu'il venait de voler un portable à Marseille. Il a écopé de deux ans de prison ferme pour apologie d'actes de terrorisme, menaces de mort, outrages et vol aggravé. Il devra verser 500 euros de dommages-intérêts à l'adjoint de sécurité sur qui il avait d'abord craché.

- "Vos bâtards de collègues de Paris, c'est bien fait pour leur gueule ! Ils n'ont qu'à crever !", a déclaré un homme à des policiers de Reims. Ce commerçant ambulancier de 51 ans, déjà condamné à huit reprises (essentiellement pour des délits routiers), était interpellé en marge d'une agression avec coups de feu. Il a écopé de quinze mois de prison ferme.

- Un homme de 34 ans a été condamné à quinze mois de prison ferme et une interdiction définitive du territoire. Il se trouvait au centre de rétention administrative de Vincennes quand il a approuvé à voix haute les attaques meurtrières à "Charlie Hebdo" et à la Porte de Vincennes, et a affirmé vouloir poser une bombe sur les Champs-Élysées. Il est également accusé d'avoir tenu des propos antisémites à une femme médecin.

- "Je n'ai qu'une chose dans la vie, c'est de faire le djihad [...] c'est de buter des flics", a lancé un trentenaire, interpellé ivre à Paris alors qu'il fouillait une voiture. Avant d'enchaîner : "Vive Mohamed Merah", "Je suis pour ce qu'ont fait les frères Kouachi." Dans le camion de police, il aurait craché partout. Le tribunal l'a condamné à quatorze mois de prison ferme.

- Un homme de 22 ans a été condamné à Nanterre à un an de prison ferme pour avoir posté sur Facebook une vidéo "dans laquelle il se moque du policier abattu sur le trottoir lors de la fusillade" à "Charlie-Hebdo", Ahmed Merabet. Le jeune homme était déjà connu des services de police pour des affaires de stupéfiants.

- "Un coup de crayon et un coup de Kalach', c'est la même chose", a clamé sur Facebook un habitant de Courtalain (Centre). Âgé de 21 ans, il a publié après les attentats meurtriers des vidéos de décapitations en Syrie, l'interview téléphonique d'un des frères Kouachi, auteurs de l'attaque contre "Charlie Hebdo". En garde à vue, il a expliqué être devenu musulman radical à la maison d'arrêt de Chartres, où il purgeait une peine de deux ans ferme à force de cumuler sursis et récidive. Il a été condamné à dix-huit mois de prison, dont un an ferme.

- "Sales Africains, Allah Akbar, je nique la France, les Arabes sont là", a lancé un homme de 31 ans, ivre, à destination de policiers. Il a en outre désigné l'un d'eux et affirmé : "Je vais vous fumer à la kalachnikov." Il a été condamné par le tribunal correctionnel de Paris à dix mois de prison ferme.

- "On va tous vous niquer à la Kalachnikov. Je vais venir au commissariat pour faire comme à Paris", a signifié un homme de 22 ans à des policiers, lors d'un contrôle routier. Le tribunal de Toulouse l'a condamné à 10 mois de prison ferme.

- "Les frères Kouachi, c'est que le début, j'aurais dû être avec eux pour tuer plus de monde", a annoncé un homme de 21 ans, sans emploi, dans le tramway de Toulouse. Il a écopé de 10 mois de prison ferme. Sa peine a été alourdie de deux mois par révocation d'un sursis accompagnant une précédente condamnation.

- "Vive la Kalach' !", a crié un homme de 20 ans à destination d'une patrouille de police dans un centre commercial d'Orléans, avant de mimer un tir de rafale à leur rencontre. Il s'est vu condamné à six mois de prison ferme.

- "Je suis bien content que vos collègues se soient fait rafaler", a signifié un homme de 18 ans à des policiers de Reims. Il a été condamné à 8 mois de prison ferme.

- "Ils ont tué Charlie, moi j'ai bien rigolé", a crié un homme de 28 ans à l'adresse de policiers. Selon une expertise psychiatrique, il présente "une déficience mentale légère

depuis l'enfance" et une personnalité "fragile" et "immature". Le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu (Isère) l'a condamné à six mois de prison ferme. Auquel s'ajoute un mois de prison supplémentaire, le sursis d'une précédente condamnation étant révoqué.

- "Ils ont eu raison à 'Charlie Hebdo', ils auraient dû tous vous tuer", a déclaré un homme à une patrouille lors d'un contrôle à Béziers. Lorsque les policiers découvrent du cannabis dans sa sacoche, il a lancé à l'une d'eux : "Je t'attendrai à la sortie avec mes copains." Déjà connu des services pour des faits de vol, de violence sur l'autorité publique et sur sa mère, il a été condamné à six mois de prison ferme, sa précédente peine d'un mois avec sursis a été révoquée, et il devra verser 500 euros à la policière menacée.

- Alors qu'il était en garde à vue au commissariat de Tourcoing pour une autre affaire, un homme de 20 ans s'est énervé et a proféré de nombreuses menaces à l'encontre des policiers : "on va vous buter un par un", "tu dois plus trouver où est 'Charlie', tu dois buter un Charlie", etc. Selon les policiers, il a répété ces invectives "en boucle" pendant une heure. Déjà condamné quatre fois pour conduites sans permis, refus d'obtempérer et usage de stupéfiants, il a été condamné à six mois de prison ferme, tandis que sa précédente peine de huit mois avec sursis se voit révoquée.

- "C'est jour de fête", a commenté un habitant de Castres sur Facebook à propos de la vidéo de l'assassinat du policier devant les locaux de "Charlie Hebdo", ponctuée d'un "MDR" ("mort de rire"). L'homme de 24 ans a été condamné à cinq mois de prison ferme.

- "Ceux qui sont Charlie, je vous pisse dessus", a lancé un Toulousain de 19 ans sur Facebook. Alors qu'il est interpellé après un délit de fuite lors d'un banal contrôle routier, les policiers découvrent sur son téléphone plusieurs vidéos des attentats des frères Kouachi et d'Amédy Coulibaly, et à son domicile des messages sur Facebook applaudissant les attaques meurtrières. Le jeune homme, qui n'avait pas d'antécédent judiciaires, a été condamné à cinq mois de prison ferme.

- "Quand je vois des bombes qui explosent et des policiers qui crèvent, je rigole", a invecté à l'encontre de policiers parisiens un Marocain de 38 ans. Avant de poursuivre, en adressant un doigt d'honneur aux autorités : "Les policiers méritent de mourir, je suis le fils de Ben Laden", ou encore "Les Français de bouffeurs de porc méritent ce qui leur est arrivé". Le psychiatre qui l'a examiné souligne qu'il dit des "inepties en arborant un sourire qu'on peut qualifier de niais", semblant indiquer des problèmes psychiatriques. Il a été condamné à trois mois de prison ferme.

- "Je nique les Français, je suis pro-palestinien, je veux faire le djihad et vous tuer à la kalach' sales juifs !", a hurlé un homme de 24 ans à la sortie d'une boîte de nuit à Toulouse. Il avait également publié sur son profil Facebook des photos des frères Kouachi et d'Amédy Coulibaly accompagnés de propos faisant l'apologie des attentats meurtriers. Il a été condamné à trois mois de prison ferme.

- "On a bien tapé, mettez la djellaba, on ne va pas se rendre, il y a d'autres frères à Marseille", a publié sur Facebook un homme de 27 ans. Cet habitant de La-Valette-du-Var, près de Toulon, a écopé d'une peine d'un an de prison, dont trois mois ferme.

- "Je suis Coulibaly. Je vais poser une bombe", a menacé une touriste à la fenêtre d'une chambre d'hôtel de Disneyland Paris. Alors que le parc d'attractions faisait l'objet de mesures de sécurité renforcées, l'ordre a rapidement été donné d'évacuer l'hôtel et un périmètre de sécurité avait été mis en place. 70 policiers ont été mobilisés pour évacuer 400 personnes pendant près d'une heure trente. Cette Marseillaise de 42 ans a ensuite prétendue être la compagne, activement recherchée, d'Amédy Coulibaly, l'auteur de la prise d'otages meurtrière de la Porte de Vincennes. Le tribunal correctionnel de Meaux l'a condamné à trois mois de prison ferme.

Les procès à venir :

- "100% Kouachi", a crié à deux reprises un habitant de Nice, âgé de 18 ans. Interpellé, il lui est également reproché un geste obscène à l'encontre des policiers. Le tribunal correctionnel a renvoyé au 4 février son procès.

- "Ils ont bien fait à Paris, il ne faut pas insulter le Prophète, je vais vous kalacher, les musulmans vont niquer la France", a lancé un homme de 18 ans à des policiers en gare de Cannes. Il est maintenu en détention dans l'attente de son jugement, prévu le 9 février.

- "Charlie Hebdo, on vous a niqué, bande de fils de pute", a publié sur Facebook un habitant de Castres de 17 ans. Le lycéen a assumé ses propos lors de la garde à vue, se disant "très content de ce qui s'est passé à 'Charlie Hebdo' qui avait caricaturé le prophète..." Il est convoqué devant le tribunal pour enfants de Castres le 20 février prochain.

- "On est les sœurs Kouachi, on va sortir les kalachnikovs", a lancé une mineure de 14 ans à des contrôleurs dans le tramway de Nantes. Le juge des enfants l'a mise en examen pour "apologie du terrorisme" et une "mesure de réparation" pénale a été prononcée à l'encontre de cette adolescente non scolarisée. L'une des jeunes filles avec qui elle voyageait, majeure quant à elle, a reçu une convocation devant le tribunal correctionnel de Nantes pour des "menaces de mort" envers les agents.

• Un homme de 33 ans a été interpellé après avoir distribué au tribunal de grande instance de Lyon des tracts faisant l'apologie des attentats parisiens, alors même que l'audience concernait un homme poursuivi pour apologie d'actes de terrorisme. Les tracts provenaient du domicile d'un septuagénaire, où les enquêteurs ont retrouvé "des tampons ayant servi à la rédaction des tracts et une feuille supportant des termes faisant l'apologie d'actes de terrorisme". Les deux hommes ont été laissés libres, mais l'enquête préliminaire se poursuit.

- Le polémiste Dieudonné est également visé par une enquête du parquet de Paris avoir lancé sur sa page Facebook : "Sachez que ce soir, en ce qui me concerne, je me sens Charlie Coulibaly." Rapprocher le slogan "Je suis Charlie" et le nom du djihadiste Amédy Coulibaly, auteur de la prise d'otages au cours de laquelle quatre juifs ont été tués à Paris vendredi, "est une abjection", a réagi le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. Selon l'avocate Me Merav Griguer, déclarer "je me sens Charlie Coulibaly" peut aisément faire office d'apologie d'acte de terrorisme. "Les propos récemment publiés par Dieudonné font effectivement partie d'une même vague d'expression [notamment relayé avec le mot clef #JeNeSuisPasCharlie]", estime-t-elle.

Boris Manenti

Un enfant de huit ans entendu pour apologie du terrorisme

Le Figaro – 28-01-2015 - Marie-Estelle Pech

Le 8 janvier, Ahmed, élève de CE2 à Nice, aurait affirmé en classe : « Je ne suis pas Charlie, je suis avec les terroristes ». Il a été convoqué mercredi dans un commissariat avec ses parents. Inscrit en classe de CE2, à Nice, Ahmed a été convoqué mercredi après-midi avec ses parents dans un commissariat en audition libre. Il est accusé d'avoir défendu les terroristes auteurs de l'attentat contre Charlie Hebdo le 7 janvier. Selon son avocat, Me Sefen Guez Guez, proche du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), le directeur de l'école a porté plainte contre le père d'Ahmed. De son côté, le ministère de l'Éducation nationale a précisé mercredi au Figaro que l'enfant avait également fait l'objet d'un signalement par son directeur d'établissement auprès de la protection de l'enfance.

Deux heures d'audition

Le 8 janvier dernier, au lendemain de l'attentat contre Charlie Hebdo, Ahmed aurait affirmé en classe: «Je ne suis pas Charlie, je suis avec les terroristes». Convoqué avec ses parents mercredi en début d'après-midi, le jeune garçon a quitté le commissariat après environ deux heures d'audition. Me Sefen Guez Guez dénonce une affaire «insensée» en raison de l'âge de l'enfant. Devant l'officier de police judiciaire, l'élève a nié avoir dit que «les journalistes méritaient la mort». Il n'a pas non plus su définir ce que signifiait le mot «terrorisme». Le père et la mère auraient de leur côté fermement condamné les propos de leur fils.

Selon le commissariat de Nice, contacté par Le Figaro, l'affaire serait cependant «plus complexe qu'elle n'en a l'air», l'enfant n'ayant pas été auditionné uniquement pour ses propos sur le terrorisme. «Mais nous ne commentons pas car l'affaire est en cours», indique une source policière.

Un an de prison avec sursis pour l'anarchiste de Caluire-et-Cuire

Le Progrès – mercredi 11 février 2015.

Tribunal. Incarcéré depuis le 16 janvier, cet agent de maintenance a été condamné pour apologie du terrorisme sur Internet et pour avoir refusé de se soumettre aux prélèvements ADN lors de sa garde à vue.

Lors de sa garde à vue, David Allard avait refusé de répondre aux questions des policiers considérant l'ensemble de la procédure comme arbitraire. Poursuivi pour apologie de terrorisme, pour cette phrase publiée sur son site internet le 12 janvier au lendemain des attentats de Paris : « Honneur à nos frères musulmans : Saïd et Chérif Kouachi, Amedy Coulibaly ! Vrais héros républicains », il n'avait pas voulu s'exprimer davantage, le 16 janvier dernier, devant le tribunal des comparutions immédiates de Lyon.

La question du fond renvoyée au 10 février, celui qui **se décrit comme un anarchiste** anti-Charlie, bien inséré dans la société, dont le casier judiciaire est vierge, avait été placé en détention. Et hier dans une longue déclaration, Davis Allard [sic !] s'est à nouveau posé en victime devant le tribunal. Estimant qu'il avait été arrêté en raison de ses idées, ce militant « anti impérialiste » et « anti colonialiste » a repris sa thèse d'un « Occident décadent qui entraîne le monde dans la barbarie ». Pour faire court les actes de terrorisme sont « comme des actes de défense face à l'attitude belliqueuse de l'Occident ». Sa pensée n'est « ni d'un grand intérêt, ni d'une grande élaboration », relève **l'expertise psychiatrique** qui conclut à une « attitude provocante, adolescente », mais note que « rien dans ses discours ne dépasse le commentaire ».

« Nous ne pouvons pas balayer d'un revers de main la diffusion de documents sur Internet qui font la promotion de l'innommable. Il faut réprimer ces faits », a appuyé **le procureur** de la République Marc Cimamonti en réclamant un an d'emprisonnement, 2 ou 3 mois ferme, assorti de sursis simple, ainsi que la perte de la citoyenneté.

L'avocat du prévenu a demandé la relaxe soulevant le « nœud de la question de la qualification » estimant qu'« on érige en délit le seul fait de tenir des propos post-factum ». **Le tribunal** a condamné David Allard à un an d'emprisonnement avec sursis et à payer 500 € pour avoir refusé de se soumettre aux prélèvements ADN.

David Allard
2 montée de la Rochette
69300 Caluire
06.82.15.56.27.

Directeur de la publication du *Progrès*
4 rue Montrochet
69002 Lyon

Lettre A/R – réponse à insérer

le 12 février 2015

Droit de Réponse

Monsieur,

Xavier Breuil, dans son article du 17/01/2015 titrait : « Un *anarchiste* en prison ». À notre connaissance, aucune rectification n'a été publiée malgré la demande faite en ce sens par Sylvie Chefneux (Lettre A/R du 21 janvier).

Dans un article du 11 février 2015 (p. 10) intitulé : « Un an de prison avec sursis pour l'*anarchiste* de Caluire-et-Cuire », le pigiste anonyme récidive et va plus loin puisqu'il affirme que « [David Allard] *se décrit* comme un *anarchiste* anti-Charlie ».

Où m'a-t-il entendu me définir ainsi dans ma Déclaration au Tribunal ?

Je tiens à votre disposition le texte de ladite *Déclaration*. Quant à mon idéologie, chacun peut s'en faire une idée en consultant notre *Programme* (eglise-realiste.org.).

Merci de rectifier dans les meilleurs délais !

David Allard – 12 février 2015

Caluire-et-Cuire : un agent de maintenance condamné pour apologie du terrorisme sur internet

LyonMag.com, Faits Divers, 11.02.2015

Caluire-et-Cuire : un agent de maintenance condamné pour apologie du terrorisme sur internet

L'individu a été condamné pour apologie du terrorisme sur internet.

Le 12 janvier dernier il avait écrit sur son site internet « Honneur à nos frères musulmans : Saïd et Chérif Kouachi, Amedy Coulibaly ! Vrais héros républicains » . **Selon le Progrès Devant le tribunal** l'homme **s'est décrit comme un "anarchiste** anti-charlie". Le procureur avait requis un an d'emprisonnement dont 3 mois ferme et la perte de la citoyenneté. Le tribunal l'a finalement condamné à un an de prison avec sursis et 500 € d'amende pour avoir refusé de se soumettre aux prélèvements ADN lors de sa garde à vue.

David Allard
2 montée de la Rochette
69300 Caluire
06.82.15.56.27.

Directeur de la publication de *LyonMag*
40 quai Rambaud
69002 Lyon

Lettre A/R – réponse à insérer

le 12 février 2015

Droit de Réponse

Monsieur,

Dans un article du 11 février 2015 intitulé : « Caluire-et-Cuire : un agent de maintenance condamné pour apologie du terrorisme sur internet », contient le passage suivant : « Selon le Progrès Devant le tribunal l’homme **s’est décrit** comme un “***anarchiste*** anti-charlie”. ».

Votre pigiste anonyme devrait mieux vérifier ses sources à l’avenir, car **à aucun moment dans ma Déclaration au Tribunal je ne me suis défini ainsi !**

Je tiens à votre disposition le texte de ladite *Déclaration*. Quant à mon idéologie, chacun peut s’en faire une idée en consultant notre *Programme* (eglise-realiste.org.).

Merci de rectifier dans les meilleurs délais !

David Allard – 12 février 2015

***Le Progrès de Lyon :* feuille prostituée.**

Il ment de façon éhontée et
fait scandaleusement barrage à tout rectificatif.

Infâme manipulation de l'opinion, en guise d'«information» !!

Un article (non signé !) prétend que David Allard, inculpé d'Apologie de Terrorisme, **se dirait** Anarchiste dans sa Déclaration au Tribunal le 10 février. Absolument faux et, en vérité, insultant. En effet :

- La mention du **site « le Parti Masculin »** de David, où l'on pourrait se renseigner à ce sujet, est tenue pour taboue par notre journaliste stipendié !

- Le Parti Masculin déclaré **anar** serait-il **donc issu** d'une scission de la bande ordurière, à la solde du pouvoir, de *Charlie Hebdo* ?!!

- Le puant scribouillard du *Régrès* (!) de Lyon ignore dédaigneusement les textes du Nouveau Peuple auquel appartient le Parti Masculin, qui tous **stigmatisent impitoyablement** Stirner-Bakounine et la séquelle des éminences-grises de *Charlie-Pourceau*.

- Progressus Pisse-Copie fait montre d'un impénétrable silence calculé quant à l'essentiel de la Déclaration de David : il n'est d'autre terrorisme que celui de **l'Occident décadent** !

Un an de prison avec sursis pour l'anarchiste de Caluire-et-Cuire

Tribunal. Incarcéré depuis le 16 janvier, cet agent de maintenance a été condamné pour apologie du terrorisme sur Internet et pour avoir refusé de se soumettre aux prélèvements ADN lors de sa garde à vue.

Lors de sa garde à vue, David Allard avait refusé de répondre aux questions des policiers considérant l'ensemble de la procédure comme arbitraire. Poursuivi pour apologie de terrorisme, pour cette phrase publiée sur son site internet le 12 janvier au lendemain des attentats de Paris : « Honneur à nos frères musulmans : Saïd et Chérif Kouachi, Amedy Coulibaly ! Vrais héros républicains », il n'avait pas voulu s'exprimer davantage, le 16 janvier dernier, devant le tribunal des comparutions immédiates de Lyon.

La question du fond renvoyée au 10 février, celui qui se décrit comme un anarchiste anti-Charlie, bien inséré dans la société, dont le casier judi-

ciaire est vierge, avait été placé en détention. Et hier dans une longue déclaration, David Allard s'est à nouveau posé en victime devant le tribunal. Estimant qu'il avait été arrêté en raison de ses idées, ce militant « anti impérialiste » et « anti colonialiste » a repris sa thèse d'un « Occident décadent qui entraîne le monde dans la barbarie ». Pour faire court les actes de terrorisme sont « comme des actes de défense face à l'attitude belliqueuse de l'Occident ». Sa pensée n'est « ni d'un grand intérêt, ni d'une grande élaboration », relève l'expertise psychiatrique qui conclut à une « attitude provocante, adolescente », mais note que « rien dans ses discours ne dépasse le commentaire ».

« Nous ne pouvons pas balayer d'un revers de main la diffusion de documents sur Internet qui font la promotion de l'innommable. Il faut réprimer ces faits », a appuyé le procureur de la République Marc Cimamonti en réclamant un an d'emprisonnement, 2 ou 3 mois ferme, assorti de sursis simple, ainsi que la perte de la citoyenneté.

L'avocat du prévenu a demandé la relaxe soulevant le « nœud de la question de la qualification » estimant qu'« on érige en délit le seul fait de tenir des propos post-factum ». Le tribunal a condamné David Allard à un an d'emprisonnement avec sursis et à payer 500 € pour avoir refusé de se soumettre aux prélèvements ADN. ■

Où le journaliste du G.O.F. a-t-il vu que DAVID SE DÉCRIT comme anarchiste ?!!

Délation

« *Les accusations secrètes sont un abus manifeste (...). Un tel usage rend les hommes faux et perfides. Celui qui soupçonne un délateur dans son concitoyen, y voit aussitôt un ennemi. On s'accoutume alors à masquer son propre sentiment ; et l'habitude de les cacher aux autres fait que bientôt on se le dissimule à soi-même.* »

Cesare Beccaria (1738 - 1794) - "des Délits et des Peines" –
1764 (**26 ans !**) – il y a 251 ans

Grande influence sur le Droit de la Révolution de 1789

The screenshot shows the homepage of the French government's official reporting portal for illegal internet content. At the top left is the French Republic logo with the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité' and 'MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR'. The main header features the text 'internet-signalement.gouv.fr' and 'Portail officiel de signalement des contenus illicites de l'Internet'. A prominent red button labeled 'Signaler' is visible. Below it, a sidebar contains navigation links: 'SE RENSEIGNER', 'Questions et Réponses', 'Conseils', 'Conseils aux Jeunes', 'Conseils aux Parents', 'Internet Prudent', 'Protéger son ordinateur', and 'Liens Utiles'. The main content area includes a paragraph about internet freedom and a 'Signaler >>' button. On the right, an 'ACTUALITÉS' section lists news items such as 'Faux courriels terroristes / vraies arna...' and 'Le nombre de signalements a augmenté en ...'.

Le Figaro 06 février 2015

« **Numéro vert anti-djihad : les appels ont doublé en janvier** »

INTERNATIONAL



■ Manifestation anti-caricature en Somalie : « Je suis musulman et j'aime mon prophète. » Photo AFP

19/01/15

Manifestations à Alger contre « l'offense » faite au Prophète par « Charlie Hebdo »

Par Amir Akef (Alger, correspondance)

Le Monde.fr Le 16.01.2015



Plusieurs milliers de personnes, dont des femmes et des enfants, ont manifesté à Alger le 16 janvier après la prière du vendredi pour « défendre le prophète Mahomet » à la suite d'appels lancés sur les [réseaux sociaux](#). Ceux-ci se sont faits le relais d'une campagne de protestation lancée après la publication, mercredi, d'un nouveau numéro de *Charlie Hebdo* comportant en « une » une caricature du Prophète.

Les manifestants ont convergé de plusieurs mosquées de la ville vers la place du 1^{er}-Mai et la place des Martyrs, le parcours habituel des manifestations à Alger, qui sont interdites depuis 2001.

Lire : [En Egypte, au Sénégal ou à Jérusalem... la « une » de « Charlie Hebdo » ne passe pas](#)

Une partie des manifestants est venue d'une mosquée du quartier populaire de Belcourt où officie le salafiste Abdelfatah Hamadache, auteur d'un appel à [appliquer](#) la peine de mort contre l'écrivain Kamel Daoud. M. Hamadache avait appelé à [réagir](#) à « l'offense » faite au Prophète par des « Français criminels » et à [organiser](#) des manifestations dans le [monde](#) entier contre « la [France](#) haineuse pour [défendre](#) le Prophète ». A la sortie de la mosquée, un drapeau français a été brûlé, rapporte un témoin, indiquant qu'Abdelfattah Hamadache a été interpellé par la [police](#) à la fin de son prêche.

« NOUS SOMMES AVEC MOHAMMED »

Les manifestants ont marché en direction de la place du 1^{er}-Mai en portant des affiches et des pancartes sur lesquels on pouvait [lire](#) « Nous sommes avec Mohammed ». Ils scandaient aussi la profession de foi musulmane, « il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est son prophète ». Des slogans islamistes ont été entendus, tels que « Nous voulons un [Etat islamique](#) ! » ou encore le mot d'ordre du Front islamique du salut durant les années 1990 : « Il n'y a de Dieu que Dieu, pour lui nous vivons, pour lui nous mourrons et pour lui nous combattons ! » Des manifestants ont également

scandé « *Kouachi echouhada !* » (« *Kouachi, les martyrs !* »). Du nom des deux frères responsables de l'attaque meurtrière contre l'équipe de *Charlie Hebdo*.

image: http://s2.lemde.fr/image/2015/01/16/768x0/4558141_6_44ec_un-face-a-face-tendu-a-eu-lieu-entre-les_a1a053a70c71a15d595b260319ef2f35.jpg



La place du 1^{er}-Mai a été le point de convergence de cortèges venus de plusieurs mosquées qui ont contourné par des ruelles les dispositifs de sécurité mis en place. Des centaines de personnes se sont ainsi rassemblées sur la place et ont tenté de [marcher](#) vers la place des Martyrs. Les forces de l'ordre ont fermé la rue Hassiba-Ben-Bouali pour [empêcher](#) la marche, donnant lieu à un face-à-face tendu avec les jeunes manifestants qui sont parvenus à [contourner](#) le cordon de sécurité en empruntant des ruelles parallèles.

Lire aussi (édition abonnés) : [« □Charlie□ » agite de nouveau le monde musulman](#)

D'autres manifestants, bloqués au niveau de la Grande Poste, ont pu [franchir](#) le dispositif policier jusqu'au siège du Parlement algérien où ils ont organisé un sit-in. L'intervention des forces de police a dégénéré en affrontements. Plusieurs arrestations ont été opérées.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/afrique:lma/article/2015/01/16/manifestations-a-alger-contre-l-offense-faite-au-prophete-par-charlie-hebdo_4557979_3212.html#IrtSpvbiLcWJb71t.99

PAKISTAN - janvier 2015



COMPLÉMENTS NOUVEAU PEUPLE

C'est parti !

sous la bannière

du

COMM-ANAR



Here we go!

under the banner

of

ANAR-COMM

Lyon - 2012

CREDO

- 1** **Hardi, camarades !**
C'est le moment d'abattre le Colosse aux pieds d'argile : l'Occident pourri jusqu'à l'os.
-
- 2** **Désertons le Système. Contre-société (École, Media, Justice, Police, et tout le St Frusquin) !**
-
- 3**
- **Matière et Esprit sont les 2 faces d'une même et unique Réalité.**
Nature et Humanité sont à Parité.
 - **Deux Partis accouplés forment l'assise sociale : le Féminin et le Masculin.**
 - **Deux Valeurs combinées animent le travail : Égalité et Liberté. Ceci entraîne une double conduite : Fraternelle et Amicale.**
Le nouveau régime d'Associés authentiques implique tout à la fois la Gratuité et le Volontariat.
 - **Tandis que les prisons sont vidées sans façon, les serrures de tout type s'en vont au musée.**
De même que la Propriété privée-publique disparaît et fait place à de simples Possessions, les Frontières sont renversées et l'O.N.U. est expédiée dans les poubelles de l'histoire.
-
- 4** **Enfin ! La Société Convenable est là : le Comm-Anar. Sans Argent et sans Armes.**

Introduction

Nous tenons enfin la clef de ce qu'on appela la "Question Sociale" au milieu du 19^{ème} siècle !

Voici : sur les ruines cumulées de la Société Bourgeoise (Liberté Politique = Civilisation) ET de la Société Parentale (Égalité Communautaire = Tradition), le régime de la Barbarie Intégrale Dominante (**B.I.D.**) fut imposé à la Planète il y a 175 ans (1835-2010).

Nous vivons aujourd'hui le **dernier quart d'heure** de ce système maudit. Cette situation est certes la plus redoutable, mais retenons que le défi qui nous est lancé par l'Histoire est le plus enthousiasmant qui fut jamais.



D'ailleurs, il fallait bien en venir à ce que le gant soit relevé ! Ceci a lieu maintenant et, comme il se doit, au siège même de la B.I.D. : en Occident.

Las ! c'est ce même Occident qui avait porté la Civilisation à son stade suprême, tout au long des **Temps Modernes** (1450-1835).

De plus, c'est précisément en France, où la Perfection civilisée avorta – avec l'échec tragique de la **Révolution Française** (1789-1805) – que le compte des événements devait être apuré.

Pourquoi si tardivement ? Il fallait que la **Résistance Révolutionnaire** à la B.I.D., de nature panthéiste-utopiste, confinée dans l'horizon bourgeois, fut usée jusqu'à la corde. Cette expérience héroïque se déroula depuis le Chartisme (Constitutionnalisme) anglais en 1839, jusqu'à la Révolution Culturelle chinoise en 1975.



Voilà que les ténèbres se dissipent :

- Nous savons désormais exactement ce qu'il en est de notre héritage social : c'est la **Préhistoire Vivante**.

- Ceci démasque du même coup tout à fait la B.I.D., cette **Société de Mort** sur toute la ligne – peu importe qu'elle porte l'habit Démocrate ou Nazi – qui tourmente en guise de "peuple", une Masse Informe/Difforme qu'elle tient sous son joug.

- Dans la foulée naît de toute nécessité un **germe de Peuple** (Église-Front) prenant les rênes de l'Histoire, armé invinciblement du programme de Société Convenable (Égalité-Liberté conjoints, autrement dit Comm-Anar), qu'il met en train sans délai.



1835 : Civilisation → Barbarie.

21 nov. 1806 : Blocus Continental. → Guerres : Espagne (1808), Russie (1812), des Nations (1813). Excommunié : 10 juin 1809.

Révolution française.

1805 – 21 oct. Trafalgar.

1804 – { 18 mai : Empereur Napoléon (28 Floréal an XII).
21 mars : CODE CIVIL (30 Ventôse an XII).

1803 –

1802 –

1801 –


CONCORDAT

Signé : **15.07.1801**

- Loi : 8.04.02, avec 27 Art. Organiques.
- Publié : 18.04 (Pâques), en gde pompe.

« Le Catholicisme est la religion de la grande majorité des citoyens français ».

BONAPARTE



Révolution française.

1800 – « Une société sans religion est un vaisseau sans boussole » (5.06).
« Je ne crée pas une nouvelle religion ».

18 BRUMAIRE

9 nov. 1799

Révolution française.

1799 – { Bonaparte Égypte.


1798 –

1797 – { 4 sept. 97 :
18 Fructidor.
(Augereau)

1796 –


1795 – { 22 août : Constitution des « Devoirs » ! (An III).
• 21 fév. 1795 : décret Boissy d'Anglas.
• 18 sept. 1794 : discours de Cambon.

La « Générale » (répétition)
de 1835 !!
... dress rehearsal ...




5849¹

Laïcité



Païenne



2

* Contre-Révolution...

Révolution française.

1794 –

1793 –

1792 –

DÉCRET

18 Floréal An II ————— **7.05.94**

« Le Peuple français reconnaît l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'Âme ».

« L'Athéisme est Aristocratique ». **ROBESPIERRE**

2 juin 93 : Montagne ! 10 août : Constit. 1793.
24 sept. : Calendrier républicain.
10 août : révolut. de l'Égalité → Capet au Temple.

—*—

CONSTITUTION CIVILE du CLERGÉ

RELIGION NATIONALE **12.07.90**


- Évêques : élus, rétribués par l'État ;
- Investiture canonique : l'Archevêque.
- Pape : chef visible Inter-national.

CAMUS (Janséniste)

17.06.89 : Ass. Nat. – Versailles.

9 THERMIDOR

27 juil. 1794



Révolution française.

1791 –

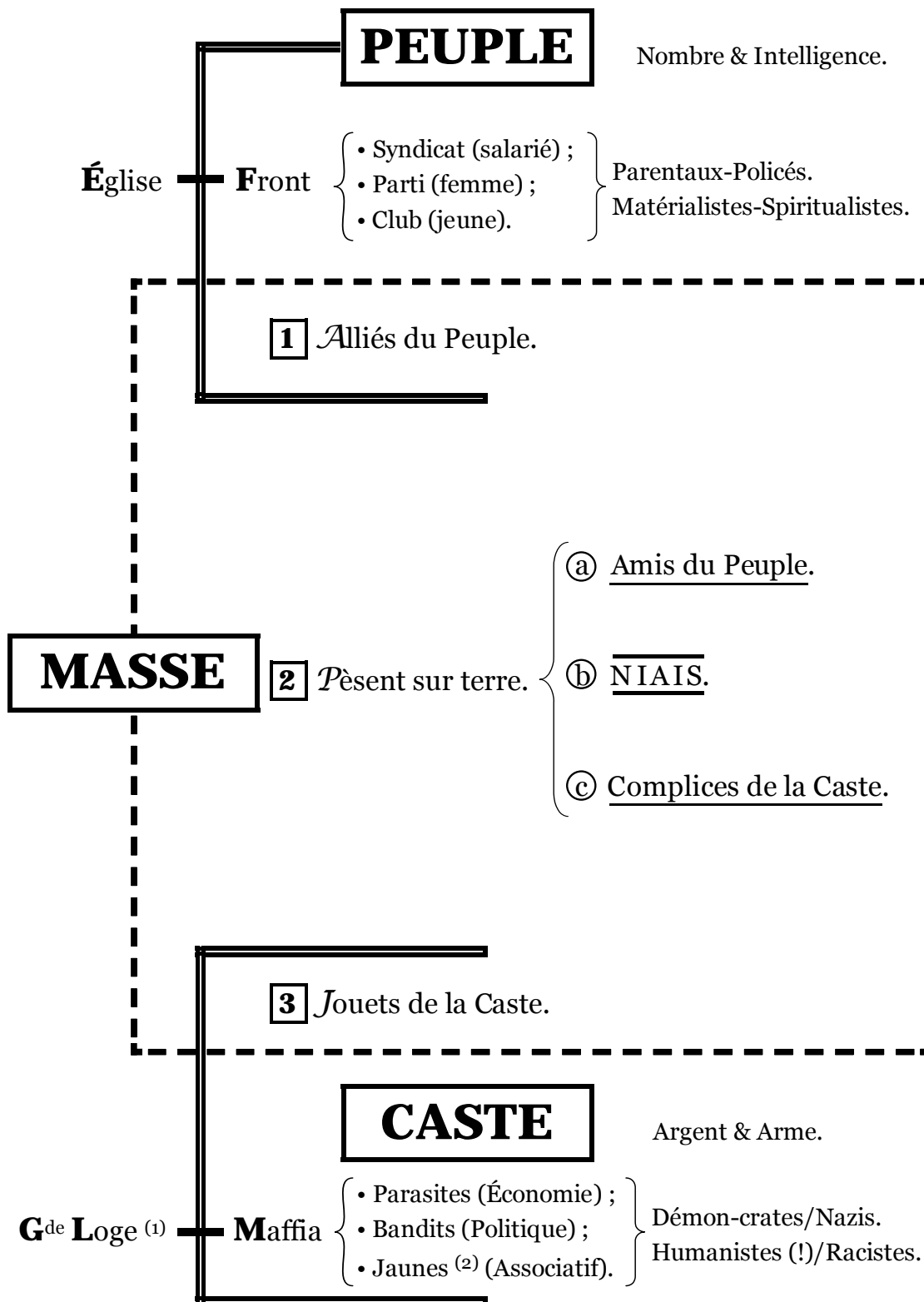
1790 –

1789 –

A — { 1. 5849 : faux Humaniste Bourgeois (devise du GOF « Liberté Égalité Fraternité » adoptée en 1849).
2. Swastika : faux Raciste Parental.

B — 3. Fils de l'Alliance – בני־ברית (1843) : TOUTE communauté parentale apostate.

Peuple-Masse-Caste



(1) cf. "Cercles".

(2) "Permanents", administrateurs.

**JE SUIS
MILTON
ROBESPIERRE
JEFFERSON
SIEYÈS
LAMENNAIS**

...

John Milton - (1608-1674)



« Non, non, Nobles et Bourgeois ! Il ne faut pas emprisonner les esprits ; **les temps sont venus** d'écrire et de parler librement sur toutes les matières du bien public.

Dussent les vents de toutes les doctrines souffler à la fois sur la terre, la vérité est en campagne, laissez-la lutter avec l'erreur ! Qui a jamais vu que, dans un combat libre et à ciel ouvert, la vérité fut vaincue ? » Aréopagitica – 1644

Maximilien Robespierre - (1758-1794)



« Après la faculté de penser, celle de communiquer ses pensées à ses semblables est l'attribut le plus frappant qui **distingue** l'homme de la brute. » 11 mai 1791 au club des jacobins.

Thomas Jefferson - (1743-1826)



« Je préfère une **presse sans gouvernement** à un gouvernement sans presse. » 1802

Emmanuel Sieyès - (1748-1836)



« Les esprits, dites-vous, ne sont pas encore disposés à vous entendre ? vous allez choquer beaucoup de monde ? il le faut ainsi : la vérité **la plus utile** à publier, ce n'est pas celle dont on était déjà voisin, ce n'est pas celle que l'on était déjà prêt à accueillir ; non, c'est précisément parce qu'elle va irriter plus de préjugés et plus d'intérêts personnels, qu'il est nécessaire de la répandre. » Qu'est-ce que le Tiers-Etat – 1789

Félicité de Lamennais - (1782-1854)



« Ne vous laissez pas tromper par de vaines paroles. Plusieurs chercheront à vous persuader que vous êtes vraiment libres, parce qu'ils auront écrit sur une feuille de papier le mot de liberté, et l'auront affiché à tous les carrefours. La liberté n'est pas un placard qu'on lit au coin de la rue. Elle est une **puissance vivante** qu'on sent en soi et autour de soi, le génie protecteur du foyer domestique, la garantie des droits sociaux, et le premier de ces droits. L'opresseur qui se couvre de son nom est le pire des oppresseurs. Il joint le mensonge à la tyrannie, et à l'injustice la profanation ; car le nom de la liberté est saint. Gardez-vous donc de ceux qui disent : Liberté, Liberté ! et qui la détruisent par leurs œuvres. » Paroles d'un Croquant – Ch. XX – 1834

John Swinton - (1829-1901)

« La fonction d'un journaliste est de détruire la Vérité, de mentir radicalement, de pervertir, d'avilir, de ramper devant Mammon et de se vendre lui-même, de vendre son pays et les siens pour son pain quotidien ou, mais c'est la même chose, pour son salaire. Cela, vous le savez et moi aussi : quelle folie alors que de porter un toast à la presse indépendante ! Nous sommes les ustensiles et les valets d'hommes riches qui commandent derrière les coulisses. Nous sommes leurs marionnettes ; ils tirent les ficelles et nous dansons. Notre temps, nos talents, nos possibilités et nos vies sont la propriété de ces hommes. Nous sommes des **prostituées intellectuelles**. » Discours pour son départ du New York Times - 1880

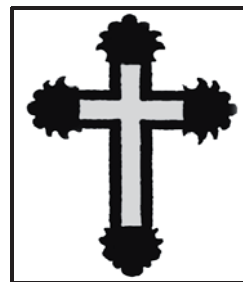
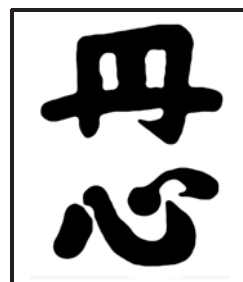
Hardi, camarades !

C'est le moment d'abattre le Colosse aux pieds d'argile : l'Occident pourri jusqu'à l'os.

Désertons le Système. Contre-société (École, Media, Justice, Police, et tout le St Frusquin) ! (...)

Enfin ! La Société Convenable est là : le Comm-Anar. Sans Argent et sans Armes.

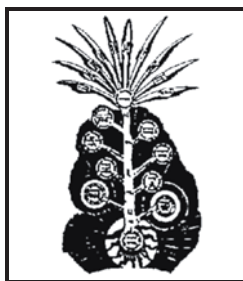
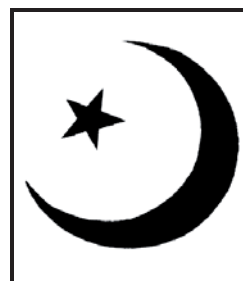
Crédo du Nouveau Peuple



La Carmagnole

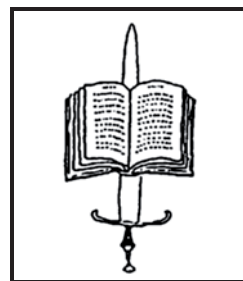
- I -

Allons forgeons l'**homme pensant**,
 Sans dogme, sans superstition.
 Matière est mère et nous enfants,
 L'Esprit est père, nous recréons.
 Le Peuple en a assez,
 De tous les préjugés !



- II -

“**Laïcité**” c'est le faux nez,
 Des païens suppôts de Satan.
 Cléricaux et “Libre-pensée”,
 C'est blanc-bonnet et bonnet-blanc
 Le Peuple en a assez,
 Brûlons du feu sacré !



Refrain :

À bas le grand guignol,
Plus d'illusions, il est grand temps,
À bas le grand guignol,
Faisons l'union en combattant !

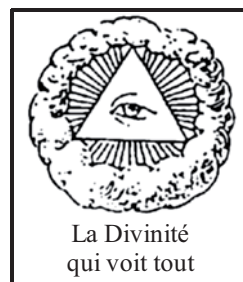


La Déesse-Mère

22-08-98



Marxistes amis de Dieu



La Divinité
 qui voit tout

Comm-Anar !

(sur l'air de l'Internationale)

Secoue-toi, Masse populaire,
D'un nouveau Peuple il est besoin.
Libres-Égaux, ça se conquiert,
Famille Humaine, mettons en train !

*

A Préhistoire, rendons hommage ;
A Barbarie tordons le cou !
Parents-Bourgeois font bon ménage,
Le Comm-Anar, ce n'est pas fou !

*

Refrain :

ENFIN TOUT EST NORMAL
MATIÈRE-ESPRIT SONT UN ;
ET PARITÉ TOTALE
MASCULIN-FÉMININ

La Terreur Blanche

Depuis le 7 janvier 2015, par la géante et immonde manifestation de « **Je suis Charlie** », les dignes héritiers de la Gauche « versaillaise » de 1871 firent s'abattre la **TERREUR BLANCHE** sur la France.

Le chant ci-après s'inspire de « **La Semaine Sanglante** » que Jean-Baptiste Clément écrivit dans la clandestinité, dédiée "Aux Fusillés" de la Commune de Paris.

Sauf des mouchards et des gendarmes,
On ne voit plus par les chemins
Que musulmans tout en alarmes,
Et immigrés dans le pétrin.
Les salariés se désespèrent,
Inquiets sont les indépendants,
Les tribunaux sont insincères
Et les cachots vont foisonnant.

Refrain :

Oui mais...
Ça branle dans le manche,
Les mauvais jours finiront !
Et gare à la revanche
Quand tous les pauvres s'y mettront ! (bis)

طالب فکری – ERM-F – Nouveau peuple – 11 février 2015

Table

COMMUNIQUÉS de PRESSE.....	3
Communiqué de Presse – 15/01/2015	5
Communiqué de Presse – 4/02/2015	6
OBJET du « DÉLIT »	7
Honneur à nos Frères musulmans : Saïd Kouachi, Chérif Kouachi, et Amedy Coulibaly ! Vrais Héros Républicains !	9
JE SUIS CHARLIE , KOUACHI, COULIBALY, KADHAFI, OUSSAMA, SADDAM, etc....	15
Colons & Tueurs d’Occident, hors du 1/3 Monde	16
Et pour finir... un peu d’humour...	17
PLAIDOIRIES	19
Déclaration de David Allard au Tribunal	21
Au Tribunal Illégitime	24
Avis aux locataires	25
Plaidoirie ultra-courte	26
Déclaration en 6 points	27
Mise au point – Convention Avocat	29
TÉMOIGNAGES	31
Régine	33
Nadia.....	34
Mr et Mme C.....	35
Nicolas	36
J.....	37
Employeur	38
Remerciements	39
VERDICT	41
Verdict du TGI de Lyon	43
PRESSE	45
Apologie du terrorisme : Garde-à-vue (<i>Le Progrès</i> – 16 janvier 2015).....	47
Apologie du terrorisme : un anarchiste en prison (<i>Le Progrès</i> – 17 janvier 2015) + Rectificatif	49
Des tracts... au tribunal (<i>metronews, 20 minutes, LyonMag</i> – 19 janvier 2015).....	51
Rectificatifs	52
Apologie du terrorisme : longue liste de condamnations (<i>L’Obs</i> – 20-01-2015)	53
Un enfant de huit ans entendu pour apologie du terrorisme (<i>Le Figaro</i> – 28-01-2015) .	57
Un an de prison avec sursis pour l’anarchiste de Caluire (<i>Le Progrès</i> – 11 février 2015)	59
Droit de Réponse au <i>Progrès</i>	60
Caluire : condamné pour apologie du terrorisme sur internet (<i>LyonMag</i> – 11.02.2015)	61
Droit de Réponse à <i>LyonMag</i>	62
<i>Le Progrès</i> de Lyon : feuille prostituée (ERM-F)	63
Délation.....	65

INTERNATIONAL.....	67
Manifestation en Somalie : « Je suis Muslim et j'aime mon Prophète »	69
Manifestations à Alger contre « l'offense » faite au Prophète (<i>Le Monde</i> – 16.01.2015)	70
Pakistan – janvier 2015	72
COMPLÉMENTS NOUVEAU PEUPLE.....	73
Page de garde du <i>Manuel Réaliste-Convenable du Comm-Anar</i>	75
Credo du Nouveau Peuple (Résumé Manuel)	77
Introduction Manuel	78
La « Générale » de 1835 !!	79
Peuple – Masse – Caste	80
Je suis Milton, Robespierre, etc.	81
La Carmagnole.....	83
Hymne du Comm-Anar	84
La Terreur Blanche.....	85
Table	87

Contacts du Tout Nouveau Peuple :

• Parti Masculin :

Site : www.parti-masculin.org

e-mail : contact@parti-masculin.org

ATTENTION : le site du Parti Masculin est **CENSURÉ** depuis le 11 février 2015 !

Pour écrire à David Allard : 2 montée de la Rochette, 69 300 Caluire.

tel : 06.84.49.30.99.

e-mail : d.allard69@gmail.com

• Église Réaliste Mondiale :

Site : www.eglise-realiste.org

e-mail : contact@eglise-realiste.org

tel : 06.84.49.30.99.

• La Nouvelle Religion :

Site : www.la-nouvelle-religion.com

e-mail : contact@la-nouvelle-religion.com

• Cercle Voyer d'Argenson :

e-mail : cerclevoyer@gmail.com

• Parti Féminin :

e-mail : partidefemmes@yahoo.fr